Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Eidgenössisches Departement für
Wirtschaft, Bildung und Forschung WBF
Staatssekretariat für Wirtschaft SECO

shab.ch Schweizerisches Handelsamtsblatt
fosc.ch Feuille officielle suisse du commerce
fusc.ch Foglio ufficiale svizzero di commercio

Maison Eloga Horlogerie et Bijouterie Sàrl, à La Chaux-de-Fonds, CHE-100.419.486 (FOSC du 19.12.2013, p. 0/7225830). Division de la part sociale de CHF 19'000 de Nsouli Atef Salah en 95 parts sociales de CHF 200, et de la part sociale de CHF 1'000 de Benoit Jean-Pierre en 5 parts sociales de CHF 200. Prestations accessoires, droits de préférence, de préemption ou d'emption: selon statuts. Les modalités de transfert des parts sociales dérogent à la loi selon les statuts. Communications aux associés: par écrit ou par courriel. Statuts modifiés le 11.07.2017. Benoit Jean-Pierre n'est plus associé ni gérant; ses pouvoirs sont radiés et ses 5 parts sociales de CHF 200 ont été cédées à l'associé Nsouli Atef Salah, lequel est désormais titulaire de 100 parts sociales de CHF 200. L'associé Nsouli Atef Salah a ensuite cédé 99 de ses 100 parts sociales de CHF 200, dont 1 part sociale à El Najjar Dania, 40 parts sociales à Nsouli Lana Atef, 29 parts sociales à Nsouli Atef Atef, et 29 parts sociales à Nsouli Fares Atef, tous les quatre de Belgique, à Beyrouth, LBN, nouveaux associés, lesquels n'exercent pas la signature sociale. Nsouli Atef Salah reste associé avec 1 part sociale de CHF 200. Gérants: Nsouli Atef Salah, président, et Künzi Christoph Beat, de Adelboden, à Neuchâtel, lesquels signent individuellement.

Registre journalier no 659 du 12.01.2018 / CHE-100.419.486 / 03996599